

LE PROGRAMME AGIR TÔT

- Comme parent, vous voulez le meilleur pour votre enfant.
- Si votre enfant rencontre des défis dans son développement, un peu d'aide est parfois nécessaire.



Le programme Agir tôt peut aider votre enfant de la naissance à l'école en lui donnant le coup de pouce dont il a besoin. Vous aurez aussi accès à des conseils et du soutien pour accompagner votre enfant à se développer dans la vie de tous les jours.

Pour plus de détails, communiquez avec votre CLSC ou visitez [Québec.ca/agirtot](https://Quebec.ca/agirtot).

Le programme Agir tôt est un programme gratuit. Il s'adresse aux enfants de 0 à 5 ans et leur famille. Ce programme inclut des services d'intervention précoce offerts par des intervenants de votre centre intégré de santé et de services sociaux ou de votre centre intégré universitaire de santé et de services sociaux. Ces interventions sont offertes en collaboration avec les autres personnes impliquées dans la vie de votre enfant, par exemple, l'éducatrice du service de garde éducatif à l'enfance (CPE, garderie), l'enseignante de maternelle 4 ans, l'intervenante de la maison des familles ou d'un autre organisme communautaire, etc.

Pour soutenir le développement
de nos enfants



LE PROGRAMME AGIR TÔT

- **Vous avez un enfant de 0 à 5 ans ?**
- **Vous avez des inquiétudes concernant son développement ?**
- **Des personnes de votre entourage ne semblent pas bien le comprendre lorsqu'il parle ?**
- **Vous constatez qu'il trébuche souvent et est maladroit ?**

Des intervenants de votre CLSC peuvent vous aider.

Plus les difficultés sont repérées tôt chez votre enfant, plus vite il sera orienté vers des services adaptés à ses besoins.

Souvent, un simple petit coup de pouce peut suffire.

Comment le programme Agir tôt peut-il vous aider ?

Lors du rendez-vous pour la vaccination de 18 mois, une infirmière vérifiera comment votre enfant se développe et pourra répondre à vos questions.

À tout moment, si vous êtes inquiet concernant le développement de votre enfant, vous pouvez :

- communiquer avec votre CLSC où un intervenant pourra écouter vos préoccupations et vous diriger vers les services appropriés ;
- participer, au besoin, à une démarche de dépistage qui permettra de vérifier si votre enfant se développe selon les étapes habituelles pour son âge.

Si des difficultés de développement sont identifiées chez votre enfant suite au dépistage, il pourra être orienté vers des services adaptés à ses besoins.

Ces services permettront de :

- stimuler le développement de votre enfant et vous outiller pour l'accompagner au quotidien ;
- collaborer avec les personnes clés dans la vie de votre enfant pour assurer son bien-être et son développement (p. ex : éducatrice du service de garde, enseignant à la maternelle 4 ans, etc.) ;
- préparer votre enfant pour son entrée à l'école et le soutenir dans cette transition importante ;
- vous accompagner tout au long des démarches et des services.

Pour plus d'informations, consulter le site Web : [Québec.ca/agirtot](http://Quebec.ca/agirtot)

Pour communiquer avec votre CLSC :

Les services du programme Agir tôt sont gratuits, confidentiels et offerts sur une base volontaire.

Pour soutenir le développement
de nos enfants



LE PROGRAMME AGIR TÔT

- Votre enfant a entre 0 et 5 ans ?
- Vous avez des inquiétudes concernant son développement ?
- Des personnes de votre entourage ne semblent pas bien le comprendre lorsqu'il parle ?
- Vous constatez qu'il trébuche souvent et est maladroit ?

Des intervenants de votre CLSC peuvent vous aider.

Plus les difficultés sont repérées tôt chez votre enfant, plus vite il sera orienté vers des services adaptés à ses besoins.

Souvent, un simple petit coup de pouce peut suffire.

Comment le programme Agir tôt peut-il vous aider ?

Lors du rendez-vous pour la vaccination de 18 mois, une infirmière vérifiera comment votre enfant se développe et pourra répondre à vos questions.

À tout moment, si vous êtes inquiet concernant le développement de votre enfant, vous pouvez :

- communiquer avec votre CLSC où un intervenant pourra écouter vos préoccupations et vous diriger vers les services appropriés ;
- participer, au besoin, à une démarche de dépistage qui permettra de vérifier si votre enfant se développe selon les étapes habituelles pour son âge.

Si des difficultés de développement sont identifiées chez votre enfant suite au dépistage, il pourra être orienté vers des services adaptés à ses besoins.

Ces services permettront de :

- stimuler le développement de votre enfant et vous outiller pour l'accompagner au quotidien ;
- collaborer avec les personnes clés dans la vie de votre enfant pour assurer son bien-être et son développement (p. ex : éducatrice du service de garde, enseignant à la maternelle 4 ans, etc.) ;
- préparer votre enfant pour son entrée à l'école et le soutenir dans cette transition importante ;
- vous accompagner tout au long des démarches et des services.

Pour plus d'informations, consulter le site Web : [Québec.ca/agirtot](http://Quebec.ca/agirtot)

Pour communiquer avec votre CLSC :

Les services du programme Agir tôt sont gratuits, confidentiels et offerts sur une base volontaire.